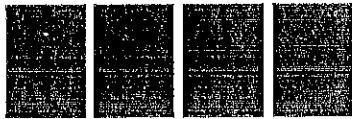


CWA



Association Comité Départemental de
Formation Agricole et Rurale -
ADASEA

Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes

Certifié conforme

**Association Comité Départemental de
Formation Agricole et Rurale -
ADASEA**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 août 2013
Association Comité Départemental de Formation Agricole et
Rurale - ADASEA
2 bis Avenue du Pays de Caen - Site Normandial - 14460
Colombelles

Association Comité Départemental de Formation Agricole et Rurale - ADASEA

Siège social : 2 bis Avenue du Pays de Caën - Site Normandial - 14460 Colombelles

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Comité Départementale de Formation Agricole et Rurale – ADASEA tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

La note « Acquisition des produits d'exploitation » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées par l'Association relatives à la reconnaissance des produits d'exploitation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

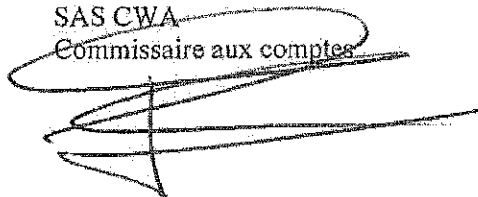
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Lisieux, le 21 novembre 2013

SAS CWA
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

CDFA

Période du 01/09/12 au 31/08/13

Edition du 04/11/13

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N°) 31/08/2013	Net (N°1) 31/08/2012
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORÉLLES				
Frais d'établissement	8 250	978	7 272	8 097
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	35 984	35 956	28	4 061
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	44 234	36 934	7 300	12 158
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	56 812		56 812	56 812
Constructions	787 869	349 163	438 706	471 884
Installations techniques, matériel et outillage industriel	28 875	28 875		1 047
Autres immobilisations corporelles	211 940	195 321	16 619	31 115
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 085 496	573 359	512 137	560 858
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 877		3 877	3 877
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	401		401	401
Prêts				
Autres immobilisations financières	431		431	431
TOTAL immobilisations financières :	4 709		4 709	4 709
ACTIF IMMOBILISÉ	1 134 430	610 293	524 146	577 725
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	46 134	3 107	43 028	29 696
Autres créances	528 938	28 000	500 938	600 314
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	575 072	31 107	543 965	630 010
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	57 927		57 927	26 179
Disponibilités	10 752		10 752	10 093
Charges constatées d'avance	7 865		7 865	13 635
TOTAL disponibilités et divers :	76 544		76 544	49 908
ACTIF CIRCULANT	651 616	31 107	620 509	679 917
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	1 786 055	641 400	1 144 655	1 257 642

Bilan Passif

CDFA

Période du 01/09/12 au 31/08/13
Edition du 04/11/13

RUBRIQUES	Net (N°) 31/08/2013	Net (N°) 31/08/2012
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserves légales		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	370 150	403 339
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(86 740)	(33 189)
TOTAL situation nette :	283 410	370 150
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	170 698	184 691
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	454 108	554 841
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	28 180	43 394
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	28 180	43 394
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	505 504	464 888
Emprunts et dettes financières divers	1 173	320
TOTAL dettes financières :	506 677	465 208
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 096	13 427
Dettes fiscales et sociales	69 240	71 614
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 995	46 776
TOTAL dettes diversés :	113 330	131 817
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	42 360	62 382
DETTES	662 367	659 208
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 144 655	1 257 642

Compte de Résultat (Première Partie)

CDFA

Période du 01/09/12 au 31/08/13
Edition du 04/11/13

RUBRIQUES	France	Extr	Net (N) 31/08/2013	Net (N) 31/08/2012
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	204 304		204 304	186 230
Chiffres d'affaires nets	204 304		204 304	186 230
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			768 826	857 852
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			43 176	36 907
Autres produits			87 271	107 007
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 063 577	1 167 997
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			3 487	7 313
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			351 276	399 375
TOTAL charges externes :			354 763	406 688
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			66 421	54 661
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			473 408	420 802
Charges sociales			212 795	215 125
TOTAL charges de personnel :			686 203	635 927
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			52 780	51 264
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 857	
Dotations aux provisions pour risques et charges				3 535
TOTAL dotations d'exploitation :			55 637	54 799
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			7 562	31 286
CHARGES D'EXPLOITATION			1 100 586	1 183 361
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(37 009)	(16 364)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

CDFA

Période du 01/09/12 au 31/08/13
Edition du 04/11/13

RUBRIQUES	N°(N)	
	31/08/2013	31/08/2012
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(87 009)	4 636
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	273	369
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	273	369
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	23 304	20 689
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	23 304	20 689
RÉSULTAT FINANCIER	(23 031)	(20 320)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(90 039)	(15 684)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 200	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	5 200	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 901	17 505
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 901	17 505
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 299	(17 505)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 109 050	1 188 366
TOTAL DES CHARGES	1 057 951	1 221 568
BÉNÉFICE OU PERTE	(86 740)	(33 189)

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Changement de Direction :

- Départ de M. Bosseboeuf le 31 décembre 2012
- Nomination de Mme Soive en qualité de Directeur Général
- Nomination de M. Massé en qualité de Directeur Adjoint.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

- le règlement CRC 99-03 modifié
- la loi n° 83.353 du 30 avril 1983
- le décret n° 2005-1757 du 30 décembre 2005 modifiant le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables), des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée, sous déductions des remises, rabais et escomptes obtenus.

Le coût de production d'une immobilisation comprend les dépenses pouvant lui être directement attribuées, nécessaires à la création, la production et la préparation de l'actif afin qu'il soit en mesure de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Le coût de production est constitué du prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables), des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée, sous déductions des remises, rabais et escomptes obtenus.

En outre, peuvent sur option, être incorporés au coût d'entrée :

- les droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes,
- les intérêts d'emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations.

Il est précisé que cette option, si elle est retenue, est irrévocable.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation. Pour les constructions, la durée d'amortissement correspondante se situant dans les durées d'usage (entre 2% et 5%), aucun amortissement dérogatoire n'a été constaté. Aucune décomposition de celle-ci n'a été pratiquée, les éléments la constituant lui procurant des avantages économiques au même rythme.

DUREES EN ANNEES

Logiciel	1 à 10
Constructions	10 à 25
Aménagements des constructions	5
Installations techniques	5 à 7
Matériel et outillages industriels	7
Matériel et Mobilier de bureau	3 à 10

Un amortissement dérogatoire peut être constaté pour maintenir l'avantage fiscal lié aux durées d'usage. Cet amortissement dérogatoire correspond à la différence entre l'amortissement comptable (durée de vie prévue) et fiscal (durée d'usage).

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les créances d'exploitation sont exigibles à moins d'un an.

SUBVENTIONS

Le CDFA comptabilise une provision pour faire face au risque de non-perception ou versement d'une partie des financements publics et/ou privés. Ce risque est évalué au regard des produits comptabilisés par le CDFA au 31/08/13 et pour lesquels les conventions définitives signées ne sont pas totalement arrêtées.

Il a été évalué au 31/08/13 à 28 000.00 €.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE

En application de la convention collective en vigueur, l'entreprise est tenue de verser à tout salarié partant en retraite, une indemnité de départ calculée en fonction de son ancienneté.

Une évaluation de ces engagements a été effectuée à la date de clôture selon la méthode rétrospective en droits proratisés temporis et selon les hypothèses suivantes :

Age estimé de départ volontaire à la retraite	65 ans
Taux de charges sociales	44,00 %
Taux d'actualisation financière	3,50 %
Taux d'augmentation des salaires	1,00 %

Probabilité de survie selon la table INSEE

Rotation (Turn Over) : faible et nul pour les salariés ayant atteint l'âge de 45 ans.
 Le montant résultant de cette évaluation (indiqué dans le tableau des Engagements Financiers (décret 83-1020 du 29/11/1983)) est de 28 180 Euros. Une reprise sur provisions de 15 214 Euros a été enregistrée au 31/08/2013.

	N-1	Provision	Reprise	N
Provisions engagement retraite	43 394		15 214	28 180

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Dans le cadre de la loi relative au droit individuel à la formation, le nombre d'heures total acquis par les salariés de l'entreprise s'élève à 1 066 heures.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	N-1	+	-	N
Autres Réserves	403 339	-33 189		370 150
Résultat	-33 189	-86 740	-33 189	-86 740
Subvention d'investissement	184 691		13 993	170 698
Total	554 841			454 108

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

A) Emprunts :

	N-1	+	-	N
Emprunts	464 888	110 000	69 384	505 504

Crédit Agricole :

- 21/10/2002 : Emprunt de 137 200 Euros sur 20 ans. Capital restant dû au 31/08/2013 = 84 526 Euros. Cet emprunt est garanti par un nantissement de SICAV à hauteur de 25% du montant du prêt.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
7 213 €	33 371 €	43 945 €

Crédit Agricole ADASEA:

- 26/06/2003 : Emprunt de 66 800 Euros sur 15 ans. Capital restant dû au 31/08/2013 = 27 373 Euros. Cet emprunt est garanti par un nantissement de part.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
5 135 €	22 238 €	

Crédit Agricole ADASEA:

- 26/06/2003 : Emprunt de 193 200 Euros sur 15 ans. Capital restant dû au 31/08/2013 = 79167 Euros. Cet emprunt est garanti par un nantissement de part.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
14 851 €	64315.61 €	

Crédit Mutuel:

- 01/02/2011 : Emprunt de 6 071 Euros sur 5 ans. Capital restant dû au 31/08/2013 = 3 082 Euros.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
1 240 €	1 842 €	

Crédit Mutuel:

- 05/07/2012 : Emprunt de 5 847 Euros sur 5 ans. Capital restant dû au 31/08/2013 = 4 608 Euros.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
1 120 €	3 488 €	

Crédit Mutuel:

- 05/08/2012 : Emprunt de 250 000 Euros sur 7 ans. Capital restant dû au 31/08/2013 = 215 302 Euros. Cet emprunt est garanti par une hypothèque sur l'immeuble commercial, cadastré AK N°58 sur ZAC du plateau à Colombelles Bâtiment C2 B avenue du Pays de Caen 14460 Colombelles.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
33 251 €	145 625 €	36 246 €

Crédit Mutuel:

- 27/07/2012 : Emprunt de 88 000 Euros sur 11 ans. Capital restant dû au 31/08/2013 = 80 933.23 Euros.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
6 359 €	28 495 €	46 079 €

Crédit Agricole:

- 10/01/2012 : Emprunt de 15 000 Euros sur 5 ans. Capital restant dû au 31/08/2013 = 10 510.64 Euros.

Echéance -1an	Echéance 1 à 5 ans	Echéance +5 ans
2 957 €	7 554 €	

B) Subventions :

- Les subventions du Conseil Général (60 979,60 Euros), du Feder (86 304,50 Euros et 11 280,27 Euros) et du Conseil Régional (91 469,41 Euros et 30 000 Euros), liées à la construction, sont reprises sur la durée d'amortissement de la construction, à savoir sur 25 ans.
- Les subventions du Conseil Général (59 455 Euros), liées à la construction ADASEA, sont reprises sur la durée d'amortissement de la construction, à savoir sur 20 ans.
- Les subventions du CNASEA (15 244,90 Euros), liées à la construction ADASEA, sont reprises sur la durée d'amortissement de la construction, à savoir sur 20 ans.

C) Suivant l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 Mai 2006, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, ainsi que de leurs avantages en nature, ont été de 91 852.81 Euros en 2012-2013.

D) Acquisition des produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation servant à financer les actions de formation et se matérialisant essentiellement par la perception de subvention d'exploitation, sont appréhendées au résultat au fur et à mesure de l'avancement des programmes de formation, dans la limite de l'enveloppe contractuelle". En application de cette méthode, l'association a comptabilisé au 31.08.2013 un produit constaté d'avance de 42 359 € et 528 063 € de produits à recevoir liés aux subventions.

Immobilisations

CDFA

Période du 01/09/12 au 31/08/13
Edition du 04/11/13

RUBRIQUES	Valeur brute à l'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions par création ou virlements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	8 250		
Autres immobilisations incorporelles	35 604		379
TOTAL immobilisations incorporelles :	43 854		379
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	56 812		
Constructions sur sol propre	768 008		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	19 861		
Installations techniques et outillage industriel	28 875		
Installations générales, agencements et divers	94 847		
Matériel de transport	9 374		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	116 370		723
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 094 148		723
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 877		
Autres titres immobilisés	401		
Prêts et autres immobilisations financières	431		
TOTAL immobilisations financières :	4 709		
TOTAL GENERAL	1 142 711		1 102

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cession ou mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Reévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			8 250	
Autres immobilisations incorporelles			35 984	
TOTAL immobilisations incorporelles :			44 234	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			56 812	
Constructions sur sol propre			768 008	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			19 861	
Install. techn., matériel et out. industriels			28 875	
Inst. générales, agencements et divers			94 847	
Matériel de transport		9 374		
Mat. de bureau, informatique et mobil.			117 092	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		9 374	1 085 496	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			3 877	
Autres titres immobilisés			401	
Prêts et autres immo. financières			431	
TOTAL immobilisations financières :			4 709	
TOTAL GENERAL		9 374	1 134 439	

Amortissements

GDFA

Période du 01/09/12 au 31/08/13
Edition du 04/11/13

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au 01/09/12	Augmentations dotations	Diminutions brutes	Montant au 31/08/13
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement	153	825		978
Autres immobilisations incorporelles	31 543	4 413		35 956
TOTAL immobilisations incorporelles :	31 696	5 238		36 934
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	297 270	32 038		329 308
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	18 716	1 139		19 855
Installations techn. et outillage industriel	27 829	1 047		28 875
Inst. générales, agencements et divers	93 399	1 448		94 847
Matériel de transport	6 088	1 387	7 473	
Mat. de bureau, informatique et mobili.	89 990	10 483		100 474
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	533 290	47 543	7 473	573 359
TOTAL GÉNÉRAL	564 986	52 780	7 473	610 293

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégradés	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	825		
Autres immobilisations incorporelles	4 413		
TOTAL immobilisations incorporelles :	5 238		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	32 038		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	1 139		
Installations techniques et outillage industriel	1 047		
Installations générales, agencements et divers	1 448		
Matériel de transport	1 387		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 483		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	47 543		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	52 780		

Amortissements (suite)

CDFA

Période du 01/09/12 au 31/08/13
Edition du 04/11/13

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		
TOTAL GÉNÉRAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

CDFA

Période du 01/09/12 au 31/08/13
Edition du 04/11/13

RUBRIQUES	Montant de l'exercice	Augmentations notations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	43 394		15 214	28 180
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	43 394		15 214	28 180
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	350 28 000			3 107 28 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	28 350			31 107
TOTAL GÉNÉRAL	71 744		15 214	59 287

État des Échéances des Créances et Dettes

GDFA

Période du 01/09/12 au 31/08/13
Édition du 04/11/13

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	431		431
TOTAL de l'actif immobilisé :	431		431
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	3 177		3 177
Autres créances clients	42 957	42 957	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	667	667	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	59	59	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	528 063	528 063	
TOTAL de l'actif circulant :	574 923	571 746	3 177
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	7 865	7 865	
TOTAL GÉNÉRAL	583 219	579 611	3 608

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	505 504	72 126	306 928	126 451
Emprunts et dettes financières divers	1 173		1 173	
Fournisseurs et comptes rattachés	13 096	13 096		
Personnel et comptes rattachés	18 418	18 418		
Sécurité sociale et autres organismes	36 720	36 720		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 147	3 147		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 955	10 955		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	30 995	30 995		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	42 360	42 360		
TOTAL GÉNÉRAL	662 367	227 816	308 101	126 451

**Association Comité Départemental de
Formation Agricole et Rurale -
ADASEA**

**Rapport spécial du
commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 août 2013
Association Comité Départemental de Formation Agricole et
Rurale - ADASEA
2 bis Avenue du Pays de Caen - Site Normandial - 14460
Colombelles

Association Comité Départemental de Formation Agricole et Rurale - ADASEA

Siège social : 2 bis Avenue du Pays de Caen - Site Normandial - 14460 Colombelles

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

Participation financière du Syndicat de Contrôle de Performances en Elevage et de Conseil du Calvados (SCPECC) au renforcement de la formation des jeunes agriculteurs

• **Administrateurs communs :**

Patrice LEPAINTEUR

Jean Luc PARIS

Brigitte BOCQUET

Samuel EUDELIN

Christine DUMONT

Philippe MARIE

Philippe MARIE

- **Nature et objet :**

Par décision en date du 12 Décembre 1996, le Syndicat de Contrôle de Performances en Elevage et de Conseil du Calvados (SCPECC) s'est engagé à contribuer au renfort de la formation des jeunes agriculteurs dans le Calvados

- **Modalités :**

L'aide forfaitaire du Syndicat de Contrôle de Performances en Elevage et de Conseil du Calvados (SCPECC) s'élève à 10 080 € au titre de l'exercice. En contrepartie, le Comité Départemental de Formation Agricole et Rurale – ADASEA indemnise les interventions des conseillers du Syndicat de Contrôle de Performances en Elevage et de Conseil du Calvados (SCPECC) dans les stages installation pour un montant de 458 € / Journée.

Participation financière de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Normandie au renforcement de la formation des porteurs de projets

- **Administrateurs communs :**

Denis DUBOIS
Bertrand de FERRON

- **Nature et objet :**

La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Normandie s'est engagée à contribuer au renfort de la formation des porteurs de projets participant dans le Calvados à la formation « Clarifier son Projet ». Cette convention, conclue pour l'année 2010, est renouvelable tacitement.

- **Modalités :**

Dans le cadre de la formation « Clarifier son Projet », la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Normandie a accordé une aide financière de 1 500 euros à l'Association Comité Départemental de Formation Agricole et Rurale – ADASEA au titre de l'exercice pour soutenir le développement et la réalisation des stages sur le Calvados.

Lisieux,
Le 21 novembre 2013

SAS CWA
Commissaire aux comptes

